

AVIS

DATE : Le 27 mai 2024

DESTINATAIRES : Membres du conseil d'administration
Centre administratif
Comité de parents
Directions d'établissements
Syndicats

EXPÉDITEUR : M^e Louis Piché, secrétaire général

ANNULATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 2024

Par décision du président, M. Martin Barbeau et du directeur général, M. Sébastien Tardif, la séance extraordinaire du conseil d'administration prévue le 28 mai 2024 n'aura pas lieu pour les motifs ci-dessous exposés :

- Considérant que le seul point à l'ordre du jour sera traité administrativement et que l'intervention du conseil d'administration n'est pas requise.
- Considérant que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra dans un délai très rapproché, soit : le 5 juin 2024.

Le secrétaire général,
Louis Piché

LP/lm